TRANSFERT DES CONNAISSANCES
Offre de services à la communauté de l'IURDPM
Cadre provisoire – Année financière 2025-2026

Document destiné aux équipes de recherche qui utiliseront ce service

Rôle et mandat du la personne CPTC

Personne chargée de projets en transfert des connaissances
Le rôle de la personne chargée de projets en transfert de connaissances est de faciliter le partage et l'application des connaissances issues de la recherche en réadaptation menée avec l'IURDPM. Ce rôle a été défini en cohérence avec le *Cadre de référence pour la désignation universitaire des établissements du secteur des services sociaux*.

Selon l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS), le transfert de connaissances (TC) est défini comme « *un ensemble de **moyens (outils et activités)** visant non seulement à partager les contenus d'un produit de connaissances, mais également à s'assurer qu'ils soient accessibles, compréhensibles, utiles et applicables aux différents publics auxquels ils sont destinés* » (hyperlien). S'appuyant sur cette définition, l'IURDPM codéveloppe de façon rigoureuse avec ses différents partenaires des **produits de TC (outils et activités)** destinés à faciliter l'application de connaissances issues de la recherche, en contexte écologique.

Plus spécifiquement, le mandat de cette personne est de développer des produits de TC en collaboration avec les chercheuses et chercheurs de l'IURDPM, afin d'améliorer la qualité des services de réadaptation dans le RSSS et dans les milieux partenaires (ex : communautaires). À l'IURDPM, en raison du nombre très important des projets de recherche, cette personne se consacre principalement au développement d'outils numériques et d'activités en ligne qui peuvent ensuite faire l'objet d''un plan de diffusion structuré.

Productions

L'IURDPM offre présentement (2025) un soutien au développement de trois familles de produits par le biais de son chargé de projets en TC (Frédéric Messier) et de sa conseillère en communications (Sandra Doyon):

- **Outils**: Outils de pratique de différents formats, principalement numériques, visant à améliorer la qualité des services de réadaptation. Ces outils incluent notamment les instruments de mesure ou d'évaluation, les guides d'intervention et les guides de pratique clinique. Des instructions sur leur utilisation sont généralement incluses à l'intention des personnes utilisatrices. Exemple : L'échelle d'impact des problèmes actuels de comportements (IMPACT) (hyperlien).
- **Activités**: Activités, principalement numériques, visant à accompagner le lancement de certaines productions et/ou à rehausser les compétences des groupes professionnels en réadaptation (ex : Atelier sur le guide d'intervention "*Marie et Paul*" de Claire Croteau ou le Guide "*Bonjour, je voudrais un*..." de Carole Anglade, Atelier « *Initiation à la mobilisation des connaissances* » de Diana Zidarov et Quan-Nha Hong, lancement du Guide de déploiement du Cirque social de réadaptation de Frédéric Loiselle et al.).
- **Dossiers thématiques sur le site web de l'IURDPM**: Sections du site web de l'IURDPM consacrées à la valorisation d'un ensemble de contenus et de produits numériques autour d'un thème abordé par plusieurs équipes de recherche (textes explicatifs, documents numériques, enregistrements vidéo, hyperliens vers des ressources externes, etc.). P.ex., Dossier thématique sur la communication fonctionnelle (hyperlien), préparé sous la direction de Stefano Rezzonico.

Notez que certaines initiatives de TC peuvent donner lieu à plusieurs produits et activités. Par exemple, le Guide de déploiement du Cirque social est un document numérique (pdf) qui fait l'objet d'une conférence de lancement le 26 mars, enregistrée et qui est rendu disponible sur une page web du site de l'IURDPM (hyperlien).

D'autres produits de TC développés par les équipes de recherche peuvent aussi faire l'objet d'une valorisation et d'un plan de diffusion (ex : rapports de recherche, infographies, soutien à une démarche de TC intégrée, etc.). Des gabarits sont disponibles? Consultez-nous pour discuter des options qui s'offrent à vous.

Offre de service aux équipes de recherche

À titre indicatif, la personne CPTC peut vous fournir :

a. Un accompagnement pour le développement **d'outils numériques** à l'aide de gabarits conviviaux.
b. Un accompagnement pour le développement **d'ateliers de formation professionnelle** destinés aux milieux preneurs (activités Teams / Zoom).
c. Un accompagnement pour le développement de **dossiers thématiques** destinés au site web de l'IURDPM.
d. Un soutien-conseil au développement **d'autres types** d'outils de TC destinés aux milieux preneurs (« *idées du champ gauche* ») et au soutien IURDPM qui peut être mobilisé en lien avec ceux-ci.

e. Une mise en contact avec des expertises qui permettront de valider ou de rehausser les outils de TC proposés par les équipes de recherche (p.ex., avec des personnes issues des milieux preneurs ou avec une expertise clinique particulière).

Interpellez le CPTC:

1. Au moment d'une **demande de financement**, pour planifier une section « transfert de connaissances » qui tient compte des ressources disponibles à l'IURDPM.
2. Pendant un **projet en cours**, pour définir des produits ou activités de TC qui pourraient faire l'objet d'un codéveloppement avec les ressources de l'IURDPM.
3. **À la fin d'un projet** ou **après**, pour valoriser (ou revaloriser) des outils cliniques publiés dans des revues scientifiques. **Lorsque possible, venez nous consulter avant de les publier afin d'assurer que la publication permettra toujours la rediffusion de ces outils sur nos plateformes*.
4. **À tout moment**, pour interpeller des personnes avec une expertise particulière, en lien avec le développement d'outils de TC.

Accès aux services et modalités

Vous pouvez interpeller le CPTC ou la conseillère en communication en remplissant le formulaire « Demande de soutien offert aux équipes de recherche » disponible ici.

Des critères et des processus de sélection pourraient s'appliquer. Une annonce sera faite si le volume de demandes de soutien nécessite une démarche de priorisation.

Documents de référence

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux. (s.d.). Transfert de connaissances. Repéré le 31 mars 2025, à l'adresse https://www.inesss.qc.ca/formations-et-outils/transfert-de-connaissances.html

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2010). Cadre de référence pour la désignation universitaire des établissements du secteur des services sociaux : mission, principes et critères. Repéré à https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000726/